



Communiqué de presse de l'intersyndicale des Finances Publiques du Lot:

Non au nouveau projet d'adaptation du réseau DGFIP et à la fermeture du centre des Finances Publiques de Saint Céré au 1e janvier 2029

La Direction Générale des Finances Publiques avait déjà engagé un projet de grande ampleur de restructuration de son réseau en 2019 avec effet définitif en 2022.

Celui-ci, sous la dénomination de "Nouveau Réseau de proximité" visait une réduction drastique du nombre de Centres des Finances Publiques, tout en communiquant sur la multiplication de points de contact style Espace France Services, bus des services publics ou permanences diverses.

Les trésoreries de Lacapelle Marival, Souillac, Puy l'Eveque, Gramat, Coeur de Causse, Lalbenque, Castelnau, Cazals ont été supprimées. Le Service Impôts des Entreprises (SIE) de Figeac a été remplacé par une antenne dépendant du SIE de Cahors et le Service Impôts des Particuliers de Gourdon (SIP) est devenue une antenne du SIP de Figeac.

A cette occasion, notre Direction Départementale avait signé avec les intercommunalités une convention de Service Public avec garantie de ne pas procéder à de nouvelles fermetures avant 2026.

Le mercredi 8 juillet 2026, la directrice départementale, Mme Sire Sylvie, a annoncé aux organisations syndicales un nouveau plan intitulé " **Adaptation du réseau DGFIP 2027-2030** ".
Ce plan doit être soumis à l'aval du Préfet.

Pour le 1e janvier 2028 :

- Fermeture de l'antenne de Figeac du SIE départemental.
- Fusion de la Paierie Départementale et du SGC de Cahors

Pour le 1e janvier 2029 :

- transfert des budgets M22 (EHPAD autonomes) vers la trésorerie hospitalière de Cahors.
 - Fusion des SGC de Gourdon et de Saint Céré avec fermeture de cette dernière.
- Cette opération permettra à la direction d'économiser le loyer d'environ 17000€ annuel, ce qui revient à réduire le Service Public à une question de coût !

Nous déclarons notre attachement au service public de proximité, et considérons qu'il est un élément incontournable de la vie de nos territoires, que son caractère de proximité doit être préservé, que la réception des contribuables doit constituer une mission essentielle des services des Finances Publiques et que la décision de l'administration est totalement incompatible avec ces principes.

Les territoires ruraux sont de plus en plus fragilisés par les coups de rabot budgétaires successifs, élus locaux méprisés et sommés de toujours faire plus avec moins, services publics encore présents progressivement démantelés, usagers en perdition dans l'enfer numérique alors que 15 % des Français sont en situation d'illectronisme et condamnés de fait à l'isolement,...

Le danger, au-delà de l'abandon des usagers les plus fragiles, c'est une rupture du lien entre citoyens et Etat , de plus en plus vu comme une entité lointaine et totalement déconnectée de la réalité du terrain.

L'intersyndicale des Finances Publiques ne cautionnera ni n'accompagnera ce projet mortifère pour nos services publics de proximité, qui portera un coup de plus à l'attrait des communes rurales.

Nous allons mener la lutte et en exiger le retrait. Des pétitions sont déjà en circulation dans de nombreuses mairies et sur internet (change.org). De très nombreuses municipalités ont déjà adopté une motion de refus du projet.

Nous nous réjouissons que les élus locaux, en dehors de toute étiquette politique, avancent sur un front commun et aient cette fois répondu présent.

Un rassemblement à l'initiative des élus est prévu le lundi 7 septembre 2026 à 10h30 devant le Service de Gestion Comptable de Saint Céré, 4 place Bourseul.

Nous comptons sur tout le monde, car seule une forte mobilisation de l'ensemble des élus, des personnels, et des usagers permettra de contrer cette casse des services publics.

CONTACT : Julien Caumon (secrétaire CGT Finances Publiques 46) 06-87-32-82-63
cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr
julien.caumon@dgfip.finances.gouv.fr

